



Geistlich
Biomaterials



Augmentation osseuse verticale & horizontale

Utilisation de la *Sausage Technique™* du Pr Istvan Urban

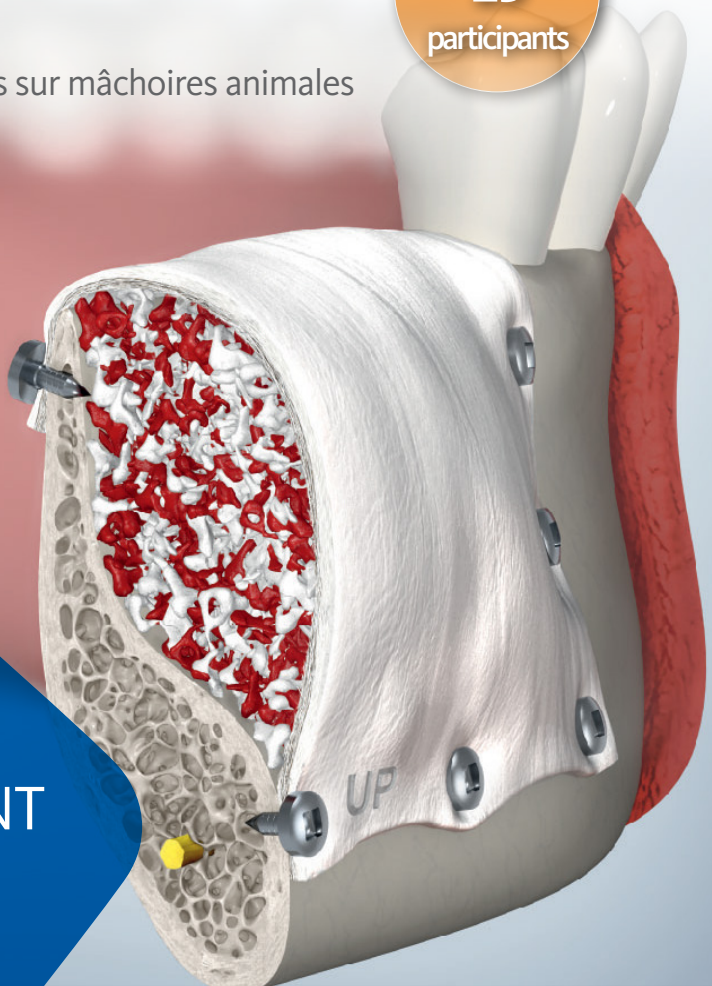
Dr Hélène ARNAL (Paris)

Paris

Jeudi 3 Juin 2021

Cours théorique
avec Travaux Pratiques sur mâchoires animales

Limité à
25
participants



EXACTEMENT
inimitable.

Programme

Jeudi 3 Juin 2021

08h30 : Accueil des participants

09h00 : **Augmentation osseuse horizontale**

- Cicatrisation osseuse et bases biologiques
- Biomatériaux d'augmentation osseuse
- Indications et techniques opératoires :
 - > *Periosteal Vertical Mattress Suture* (PVMS), technique développée par le Pr Istvan Urban
 - > *Sausage Technique™* développée par le Pr Istvan Urban
- Gestion des complications



10h30 : Pause

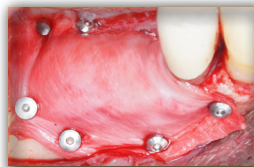
11h00 : **Travaux Pratiques sur mâchoires animales**

> *Sausage Technique™*

13h00 : Déjeuner

14h00 : **Augmentation osseuse verticale avec membrane**

- Principe et technique chirurgicale
- Gestion des tissus mous : combinaison de greffe gingivale libre et matrice collagénique xénogénique, technique développée par le Pr Istvan Urban
- Gestion des complications



15h30 : Pause

16h00 : **Travaux Pratiques sur mâchoires animales**

- Augmentation verticale avec membrane armée titane
- Session questions /réponses
- Analyse de cas cliniques des participants



Aux participants qui souhaitent proposer leurs cas cliniques afin de discuter ensemble du plan de traitement :

Pour que le Dr Hélène Arnal puisse les présenter sur grand écran, merci de transmettre l'iconographie (photos et radios) par e-mail à : marketing@geistlich.fr

18h00 : Fin de la journée

Intervenante



Diplômée de la Faculté de Chirurgie Dentaire de Paris V, le Docteur Hélène Arnal est en outre titulaire des titres universitaires et diplômes de spécialisation suivants :

- Maîtrise de Sciences Biologiques et Médicales (Paris V)
- DES de Chirurgie Buccale (DESCB), (Paris V)
- Qualification en Chirurgie Orale

Le Dr Hélène Arnal est également Chargée d'Enseignement Universitaire sur le thème de la Régénération Osseuse Guidée dans différents DU d'Implantologie

- DU de Paris V à l'Hôpital Henri Mondor (Créteil)
- DU de l'Hôpital St Joseph (Paris)
- DU de l'Hôpital du Kremlin Bicêtre (Le Kremlin Bicêtre)

Objectifs

- Poser les bonnes indications pour les augmentations osseuses
- Maîtriser le plateau technique et les protocoles chirurgicaux validés
- Intégrer ces actes dans le plan de traitement

Profil des participants

Le cours s'adresse à des praticiens pratiquant l'implantologie qui souhaitent approfondir leurs connaissances des augmentations osseuses.

Lieu

Hôtel Ampère Paris - 102, avenue de Villiers - 75017 PARIS

BULLETIN D'INSCRIPTION

> Inscription en ligne possible (cf. page 4)

Nom _____ Prénom _____

Adresse de facturation _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail _____

S'inscrit au cours du Dr Hélène ARNAL "Augmentation osseuse verticale et horizontale - Utilisation de la Sausage Technique™ du Pr Istvan Urban" à Paris, le Jeudi 3 Juin 2021. Ci-joint un chèque de 980 € à l'ordre de Geistlich Pharma France.

Date :

Signature :



Partenaires



Renseignements

Droits d'inscription : **980 €**

Pour en savoir plus sur le cours, contactez notre Responsable Régional Geistlich :

> Monsieur Nicolas LACHAUD

Portable : 06 08 92 16 22 - E-mail : nicolas.lachaud@geistlich.fr

Inscriptions

• PAR COURRIER :

Bulletin d'inscription à retourner accompagné du règlement par chèque, à l'adresse suivante :

Geistlich Pharma France - Parc des Reflets

165 avenue du Bois de la Pie – CS 43073

95913 Roissy CDG Cedex

> Pour un règlement par Carte Bancaire, nous contacter au 01 48 63 90 26.

• SUR INTERNET :

> sur www.geistlich.fr/fr/nous/cours-congres/

> en scannant le QR Code ci-dessous.

• PAR E-MAIL :

> à cours@geistlich.fr



Veuillez noter que toute présence à un Cours Geistlich nécessite une inscription par courrier ou par internet.

Compte tenu du délai de réception de votre courrier, merci de nous l'adresser au plus tard 7 jours avant la date du cours.

Conditions de remboursement :

- 100% en cas de désistement à J-14

- 50% à J-7

- Pas de remboursement à partir de J-2.